DEPARTEMENT DE LA GIRONDE | ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 MARS 1978 | 4e CIRCONSCRIPTION

François KORBER

CANDIDAT DU RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE POUR L'UNION DE LA MAJORITÉ

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le résultat des élections législatives de mars 1978 sera capital pour le pays. Il s'agira en effet d'un choix de Société : ou bien, le peuple souhaitera voir se poursuivre en se rénovant l'œuvre de la Ve République : Indépendance, progrès social, liberté ; ou bien, il choisira la voie aventureuse et redoutable que lui proposent les partis qui se disent de gauche.

Avec Vincent VRIN, mon suppléant, nous refusons le retour des partis qui avaient mis la France au bord de la faillite. Nous avons choisi la majorité, c'est-à-dire :

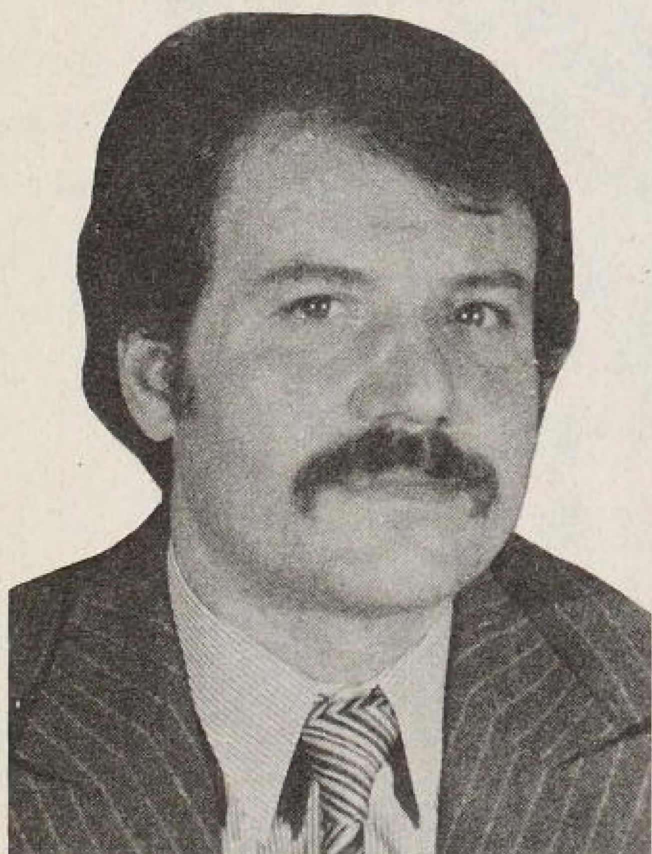
- la stabilité des institutions,
- l'indépendance nationale,
- l'efficacité et le progrès.

Nous voulons aussi garder et préserver la liberté, et d'abord la liberté pour nos enfants.

Demain, avec vous et pour vous, nous serons au service de l'Aquitaine et de la Rive Droite. Tous unis d'un même cœur, d'une même foi en la France et en la République, nous barrerons la route aux candidats communiste et socialiste.

Nous assurerons la paix, le progrès, dans la continuité et la sécurité.

Dès le premier tour voter est un devoir.
UN SEUL CHOIX : CELUI DU CANDIDAT R.P.R. POUR L'UNION DE LA MAJORITÉ.

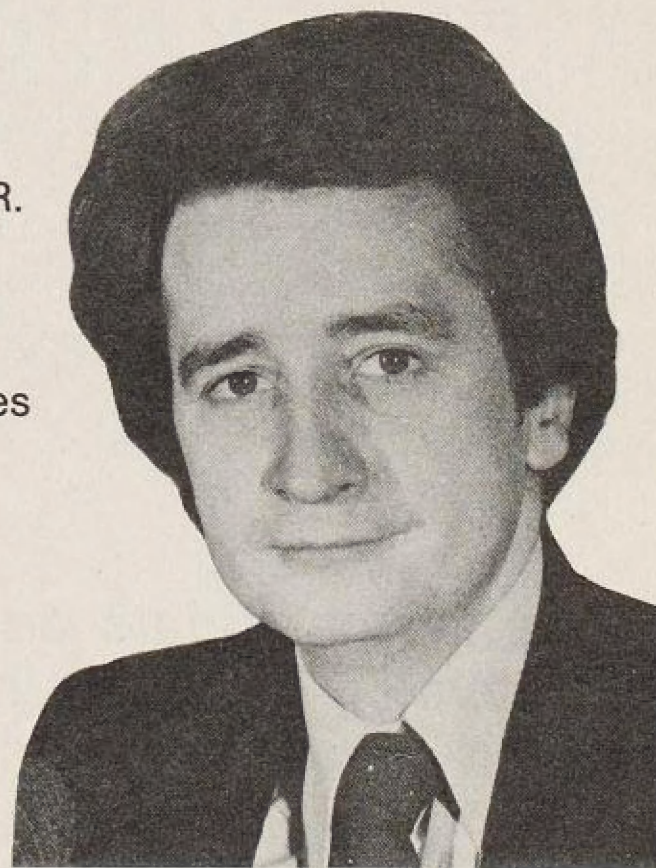


François KORBER

- Membre du Comité Départemental du R.P.R.
- Entrepreneur agricole - Marié, 26 ans
- Etudes secondaires au Collège Grand-Lebrun à Bordeaux
- Etudes supérieures à Paris, Licence de lettres Licence et D.E.S. d'histoire - Droit

Vincent VRIN (Suppléant)

- Marié, 38 ans
- Cadre commercial
- Vice-Président du Sporting-Club Bastidien (section natation)
- Rapatrié d'Afrique du Nord



UFI - PESSAC

POUR LA RIVE DROITE VOTEZ FRANÇOIS KORBER



Pourquoi nous nous battons.

Le pays et le peuple qui ont fait la révolution de 1789 et révélé au monde les droits de l'homme et du citoyen, n'ont pas le droit d'abdiquer lorsque leurs libertés fondamentales sont menacées.

Le pays et le peuple qui ont fait la révolution de 1848 et inscrit dans leur constitution le droit au travail pour chacun n'ont pas le droit d'admettre l'exclusion par le chômage de milliers d'hommes et de femmes qui voudraient par leur travail participer à l'œuvre collective de la Nation.

Le pays et le peuple qui ont vécu les sursauts de juin 1940 et de mai 1958 n'ont pas, le droit de baisser les bras devant l'adversité d'aujourd'hui.

C'est pour ce pays-là et pour ce peuple là que nous nous battons contre ceux qui veulent leur imposer la contrainte bureaucratique d'une organisation sociale et d'un mode de gouvernement que tout, dans notre Histoire, notre culture, notre personnalité, rejette.

Mais ce combat exige une volonté politique clairement et librement exprimée par le peuple souverain, une détermination sans faille de ceux que la Nation aura choisi pour la conduire, une adhésion et une participation de tous à l'effort commun de redressement.

Jacques Chirac



jeunesse, courage

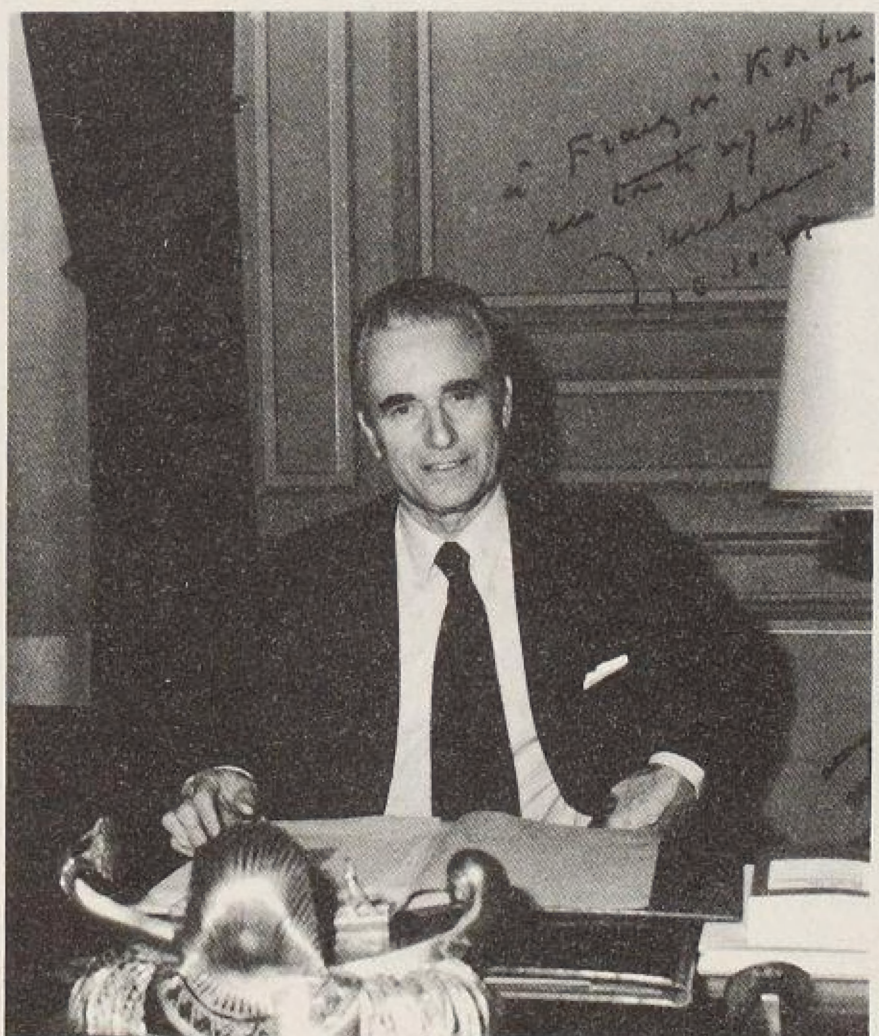


J'apporte mon soutien à François Korber, parce qu'il est la jeunesse, parce qu'il a l'ardeur et l'enthousiasme, et qu'il entend mettre cet enthousiasme, cette ardeur, cette jeunesse au service des grands desseins nationaux et des vraies valeurs sociales sur quoi repose l'avenir des Français.

L'enjeu est lourd ; les programmes d'abandon ou d'illusion ne pourraient avoir que les conséquences les plus graves pour la Gironde, comme pour l'ensemble du pays.

La confiance doit se porter sur les hommes qui, comme François Korber le fait, choisissent la voie de l'effort et du courage, la voie de la responsabilité dans la liberté. C'est la seule qui, aujourd'hui comme naguère, permette l'espérance.

Maurice DRUON



«Tous les candidats du R.P.R. pourront se prévaloir de mon nom et de mon soutien au premier tour..»

Jacques CHABAN-DELMAS
(18 novembre 1977)

VU : LE CANDIDAT

POUR LA FRANCE, AVEC CHABAN, AVEC CHIRAC.

